



*Décision Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane*

SPORT

**PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE - TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISCINE
D'HERSIN-COUPIGNY (14 LOTS) - ATTRIBUTION ET SIGNATURE DES LOTS 2 A 14**

Considérant que la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane a lancé une consultation sous la forme d'une procédure adaptée ouverte, en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique, ayant pour objet les travaux de réhabilitation de la piscine d'Hersin-Coupigny, pour un délai global d'exécution prévisionnel de 13 mois, démarrant à compter de la date fixée par ordre de service (hors période de préparation de 2 mois démarrant à compter de la date fixée par ordre de service), décomposée de la façon suivante :

- Lot 1 : Démolition – Curage – Désamiantage
- Lot 2 : Fondation – Gros œuvre
- Lot 3 : Charpente bois
- Lot 4 : Façades – Couverture – Etanchéité
- Lot 5 : Menuiseries extérieures alu – Serrurerie
- Lot 6 : Cloisons – Doublages – Faux plafonds
- Lot 7 : Menuiseries intérieures
- Lot 8 : Etanchéité – Carrelage – Faïence
- Lot 9 : Peinture – Nettoyage
- Lot 10 : Casiers – Cabines de change
- Lot 11 : Electricité – Courants forts – Courants faibles – Photovoltaïques
- Lot 12 : Plomberie / Sanitaires – Chauffage – Ventilation – Traitement d'air / Traitement de l'eau
- Lot 13 : Aménagements extérieurs – VRD
- Lot 14 : Espaces verts

Vu la décision n°2024_453 en date du 7 juin 2024, par laquelle le Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane a décidé de déclarer sans suite le lot 1 – Démolition – Curage – Désamiantage pour motif d'intérêt général lié à l'insécurité juridique de la procédure et de le relancer sous la forme d'une procédure adaptée ouverte en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique,

Considérant qu'après analyse des offres, les propositions des sociétés suivantes ont été considérées comme étant économiquement les plus avantageuses :

- Lot 2 - Fondation – Gros œuvre : Société VATP, sise à Aire-sur-la-Lys (62120), rue du Fort Gassion, pour un montant de 678 000 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire

- Lot 3 - Charpente bois : Société FCB CHARPENTES, sise à Allouagne (62157), ZI du Pont du Réveillon, pour un montant de 118 193,91 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire
- Lot 4 - Façades – Couverture – Etanchéité : Société GENTY, sise à Saint-Laurent-Blangy (62223), 9 avenue d'Immercourt, pour un montant de 968 627,61 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire
- Lot 5 - Menuiseries extérieures alu – Serrurerie : Société ALNOR, sise à Annoeullin (59112), ZA La Fontinelle, 11 rue Lavoisier, pour un montant de 156 938,27 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire
- Lot 6 - Cloisons – Doublages – Faux plafonds : Société RENOV HABITAT, sise à Rebreuve-Ranchicourt (62150), 2 bis La Place, pour un montant de 94 287,73 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire
- Lot 7 - Menuiseries intérieures : l'offre de la société RENOV HABITAT, sise à Rebreuve-Ranchicourt (62150), 2 bis La Place, pour un montant de 105 801,45 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire
- Lot 8 - Etanchéité – Carrelage – Faïence : Société HDF CARRELAGE, sise à Roubaix (59100), 162 rue Pierre de Roubaix, pour un montant de 227 686,83 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire
- Lot 9 - Peinture – Nettoyage : Société IERA, sise à Fenain (59179), 14 rue Victor Hugo, pour un montant de 37 953 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire
- Lot 10 - Casiers – Cabines de change : Société NAVIC, sise à Thônes (74230), 4 rue de la Balmette, pour un montant de 109 000 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire
- Lot 11 - Electricité – Courants forts – Courants faibles – Photovoltaïques : Société DEMOUSELLE, sise à Outreau (62230), pour un montant de 159 191,84 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire
- Lot 12 - Plomberie / Sanitaires – Chauffage – Ventilation – Traitement d'air / Traitement de l'eau : Groupement composé des sociétés EAU AIR SYSTEME et EFFET D'O (mandataire), sise à Aix-Noulette (62160), Parc d'activités de la Croisée, boulevard de Rouen, pour un montant de 753 251,74 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire
- Lot 13 - Aménagements extérieurs – VRD : Société VATP, sise à Aire-sur-la-Lys (62120), rue du Fort Gassion, pour un montant de 208 000 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire
- Lot 14 : Espaces verts : Société LEMOINE ESPACES VERTS, sise à Heninel (62128), 6 rue de Saint-Martin, pour un montant de 29 698,30 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

Le Président,

DECIDE d'attribuer les lots 2 à 14 du marché de travaux de réhabilitation de la piscine d'Hersin-Coupigny, pour un délai global d'exécution prévisionnel de 13 mois, démarrant à compter de la date fixée par ordre de service (hors période de préparation de 2 mois démarrant à compter de la date fixée par ordre de service), et de les signer avec les sociétés suivantes :

- Lot 2 – Fondation – Gros œuvre : Société VATP, sise à Aire-sur-la-Lys (62120), rue du Fort Gassion, pour un montant de 678 000 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire
- Lot 3 – Charpente bois : société FCB CHARPENTES, sise à Allouagne (62157), ZI du Pont du Réveillon, pour un montant de 118 193,91 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire
- Lot 4 – Façades – Couverture – Etanchéité : Société GENTY, sise à Saint-Laurent-Blangy (62223), 9 avenue d'Immercourt, pour un montant de 968 627,61 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire
- Lot 5 – Menuiseries extérieures alu – Serrurerie : Société ALNOR, sise à Annoeullin (59112), ZA La Fontinelle, 11 rue Lavoisier, pour un montant de 156 938,27 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire,
- Lot 6 – Cloisons – Doublages – Faux plafonds : Société RENOV HABITAT, sise à Rebreuve-Ranchicourt (62150), 2 bis La Place, pour un montant de 94 287,73 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire
- Lot 7 – Menuiseries intérieures : Société RENOV HABITAT, sise à Rebreuve-Ranchicourt (62150), 2 bis La Place, pour un montant de 105 801,45 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire
- Lot 8 – Etanchéité – Carrelage – Faïence : l'offre de la société HDF CARRELAGE, sise à Roubaix (59100), 162 rue Pierre de Roubaix, pour un montant de 227 686,83 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire
- Lot 9 – Peinture – Nettoyage : Société IERA, sise à Fenain (59179), 14 rue Victor Hugo, pour un montant de 37 953 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire
- Lot 10 – Casiers – Cabines de change : Société NAVIC, sise à Thônes (74230), 4 rue de la Balmette, pour un montant de 109 000 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire,
- Lot 11 – Electricité – Courants forts – Courants faibles – Photovoltaïques : Société DEMOUSELLE, sise à Outreau (62230), pour un montant de 159 191,84 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire
- Lot 12 – Plomberie / Sanitaires – Chauffage – Ventilation – Traitement d'air / Traitement de l'eau : Groupement composé des sociétés EAU AIR SYSTEME et EFFET D'O (mandataire), sise à Aix-Noulette (62160), Parc d'activités de la Croisée, boulevard de Rouen, pour un montant de 753 251,74 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire
- Lot 13 – Aménagements extérieurs – VRD : Société VATP, sise à Aire-sur-la-Lys (62120), rue du Fort Gassion, pour un montant de 208 000 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire

- Lot 14 – Espaces verts : Société LEMOINE ESPACES VERTS, sise à Heninel (62128), 6 rue de Saint-Martin, pour un montant de 29 698,30 € HT issu de la décomposition du prix global et forfaitaire.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le ..**23 JUIL. 2024**

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



LECONTE Maurice

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **23 JUIL. 2024**

Et de la publication le : **23 JUIL. 2024**

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



LECONTE Maurice